

349551-2026 - Competition

France – Landscaping work for playgrounds – Aéroport Paris le Bourget - Affaire n°420114 -
Marché de conception-réalisation-contrôle-maintenance d'une aire de jeux pour enfants
OJ S 97/2026 21/05/2026

Contract or concession notice – standard regime
Works

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: AEROPORTS DE PARIS

Email: dhatb@adp.fr

Legal type of the buyer: Public undertaking

Activity of the contracting entity: Airport-related activities

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Aéroport Paris le Bourget - Affaire n°420114 - Marché de conception-réalisation-contrôle-maintenance d'une aire de jeux pour enfants

Description: La présente consultation a pour objet l'attribution d'un marché de conception-réalisation, avec en tranche optionnelle le contrôle et la maintenance, d'une aire de jeux emblématique pour enfants, dans le cadre du projet de réaménagement de l'esplanade du Bourget en lien avec l'arrivée de la ligne 17 du Grand Paris Express.

Procedure identifier: 750ca8a4-38e1-4696-b5ec-394ec095d38a

Internal identifier: SPA022702

Type of procedure: Negotiated with prior publication of a call for competition / competitive with negotiation

The procedure is accelerated: no

Main features of the procedure: A ce stade, seul un dossier de candidature est attendu. La consultation s'exerce en deux phases : Une première phase dite "d'appel à candidature" qui vise à la sélection des candidats. Les candidats ne doivent pas remettre d'offre mais doivent fournir les documents précisés dans le présent avis JOUE. Les documents mis à disposition des candidats ne constituent pas le DCE final et sont susceptibles d'évoluer ou d'être précisés au DCE final qui sera remis aux candidats admis à soumissionner lors de la phase d'appel d'offre. Les candidatures devront être déposées sur le site <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr> La séance d'ouverture des candidatures n'est pas publique. Sur le site <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>, les candidats peuvent également consulter le mode opératoire accessible depuis la page d'accueil. En cas de problème lié à l'utilisation du portail achats vous pouvez contacter le support téléphonique au +33149754321 (0,34 EUR/min). Si le candidat envisage de faire réaliser les prestations par une structure dédiée juridiquement distincte, il doit l'indiquer dans l'acte de candidature. Le marché sera conclu, selon l'offre qui sera retenue: - soit à une entreprise unique, - soit avec les entreprises groupées conjointes, chacune engagée pour sa partie de travaux et le mandataire solidaire du groupement assurant la coordination, - soit en entreprises groupées solidaires, chacune engagée pour la totalité du marché en cas de défaillance de la ou des autres entreprises. Une deuxième phase dite "d'appel d'offre" au cours de laquelle les candidats retenus à l'issue de la précédente phase seront invités à soumettre une offre sur la base du dossier de consultation. Ainsi, après la

clôture de la phase candidature Aéroports de Paris invitera, par courrier électronique (émis par courriel du nom de domaine : @adp.fr.), les candidats retenus à présenter une offre et à venir télécharger, sur leur espace personnel accessible depuis le portail achats <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr> (page d'accueil > cadre mes consultations), les pièces listées au règlement de la consultation. Les négociations pourront être organisées en plusieurs tours successifs et n'être poursuivies qu'avec le ou les candidats ayant présenté la ou les offres les plus intéressantes. Cette appel d'offres est subdivisée en deux phases : Phase 1 : analyse des offres par le Comité Technique Les 5 candidats retenus à l'issue de l'appel à candidature seront invités à remettre une proposition contenant les éléments indiqués à l'article 4 du présent règlement de consultation. La phase 1 est décomposée comme suit : • Assimilation du contexte, analyse des documents de la consultation et visite de site par les 5 candidats et établissement de leur proposition • Remise des offres par les 5 candidats conformément aux dispositions de l'article 4 du règlement de la consultation • Analyse des offres et audition des candidats et négociation des offres par un Comité Technique regroupant Aéroports de Paris, sa maîtrise d'œuvre et éventuellement l'Architecte des Bâtiments de France A l'issue des négociations les candidats seront invités à remettre une ultime offre. Ces offres seront analysées et notées en application des critères de notations indiqués à l'article 5 pour la phase 1 par le Comité Technique. A l'issue de cette analyse multicritère, les 2 offres les mieux classées seront retenues pour la phase 2 des négociations et seront présentées au jury Phase 2 : présentation des propositions des 2 finalistes et désignation du lauréat par le Jury Les propositions finales des 2 candidats finalistes seront présentées à un Jury composé de représentants d'Aéroports de Paris et de ses partenaires du projet et du territoire. La composition du Jury sera précisée à cette étape aux deux finalistes. Ces présentations se feront sous la forme d'une audition / négociation avec les candidats finalistes par le Jury. Le Jury procédera à la désignation du lauréat parmi les deux en application des critères de notations indiqués à l'article 5 pour la phase 2. Le marché de conception, réalisation, contrôle et maintenance pour l'aire de jeux sera alors signé entre le lauréat et Aéroports de Paris selon les termes de la proposition finale présentée au Jury. Précisions pour les phases : Les phases 1 et 2 s'entendent aussi avec la cession, de manière exclusive, de tous les droits patrimoniaux (reproduction et de représentation) sur les créations techniques, voire artistiques, attachées aux travaux objets de la présente consultation, tels que les esquisses, les plans, les concepts, les spécifications techniques, les perspectives, les photographies ou de toutes autres réalisations concrètes, sans que cette liste ne soit limitative. Cette cession emporte transfert au profit d'Aéroports de Paris, au fur et à mesure de leur production, de l'exclusivité des droits patrimoniaux sur toutes les créations, inventions et titres de propriété intellectuelle tels que brevets, dessins et modèles, et/ou droits d'auteurs.

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45112723 Landscaping work for playgrounds

Additional classification (cpv): 43325000 Park and playground equipment, 50870000 Repair and maintenance services of playground equipment

2.1.2. Place of performance

Town: Le Bourget

Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)

Country: France

2.1.4. General information

Additional information: Les documents de la consultation sont disponibles à l'adresse

<https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr> à compter de la publication de l'avis d'appel à la

concurrence. Les critères d'attribution sont consultables dans le Règlement de Consultation.
Calendrier prévisionnel de consultation : Sélection des candidats et transmission du DCE aux candidats retenus : semaine 26 2026 Remise des offres 1 : semaine 35 2026

Legal basis:

Directive 2014/25/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Notice

Agreements with other economic operators aimed at distorting competition:

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Aéroport Paris le Bourget - Affaire n°420114 - Marché de conception-réalisation-contrôle-maintenance d'une aire de jeux pour enfants

Description: La présente consultation a pour objet l'attribution d'un marché de conception-réalisation, avec en tranche optionnelle le contrôle et la maintenance, d'une aire de jeux emblématique pour enfants, dans le cadre du projet de réaménagement de l'esplanade du Bourget en lien avec l'arrivée de la ligne 17 du Grand Paris Express. Les candidats retenus seront invités à présenter leur proposition technique, esthétique et financière. Celle-ci doit être conforme aux pièces du présent règlement et à la réglementation et aux normes françaises et européennes applicables pour les aires de jeux pour enfants, tout en étant en cohérence avec :

- le projet de réaménagement de l'esplanade en lien avec l'arrivée de la ligne 17 ;
- l'histoire du site, en particulier avec la présence de l'aéroport du Bourget et du Musée de l'Air et de l'Espace ;
- la mise en valeur de la façade du Musée de l'Air et de l'Espace et de la figure de l'Oiseau Blanc protégées au titre des monuments historiques.

Le niveau de détails attendu pour cette consultation devra être suffisant pour comprendre les intentions esthétiques et techniques (matériaux, formes, couleurs, respect des normes, etc.), la cohérence avec le projet d'esplanade, la prise en compte des interfaces techniques et la conformité à la réglementation. La présente consultation est soumise aux dispositions du Code de la commande publique. Elle est passée en procédure adaptée, en application des articles L.2123-4. La procédure envisagée par Aéroports de Paris se déroule dans les conditions fixées par le présent Règlement de la Consultation :

- la sélection des candidatures dans les conditions définies dans l'avis de publicité ;
- une phase de négociation avec les candidats admis et invités à remettre une offre ;
- une phase de sélection du lauréat par un Jury parmi les 2 candidats finalistes.

Phase 1 : analyse des offres par le Comité Technique Les 5 candidats retenus à l'issue de l'appel à candidature seront invités à remettre une proposition contenant les éléments indiqués à l'article 4 du présent règlement de consultation. La phase 1 est décomposée comme suit :

- Assimilation du contexte, analyse des documents de la consultation et visite de site par les 5 candidats et établissement de leur proposition
- Remise des offres par les 5 candidats conformément aux dispositions de l'article 4 du présent règlement de la consultation
- Analyse des offres et audition des candidats et négociation des offres par un Comité Technique regroupant Aéroports de Paris, sa maîtrise d'œuvre et éventuellement l'Architecte des Bâtiments de France

A l'issue des négociations les candidats seront invités à remettre une ultime offre. Ces offres seront analysées et notées en application des critères de notations indiqués à l'article 5 pour la phase 1 par le Comité Technique. A l'issue de cette analyse multicritère, les 2 offres les mieux classées seront retenues pour la phase 2 des négociations et seront présentées au jury Phase 2 : présentation des propositions des 2 finalistes et désignation du lauréat par le Jury Les propositions finales des 2 candidats finalistes seront présentées à un Jury composé de représentants d'Aéroports de Paris et de

ses partenaires du projet et du territoire. La composition du Jury sera précisée à cette étape aux deux finalistes. Ces présentations se feront sous la forme d'une audition / négociation avec les candidats finalistes par le Jury. Le Jury procèdera à la désignation du lauréat parmi les deux finalistes. Le marché de conception, réalisation, contrôle et maintenance pour l'aire de jeux sera alors signé entre le lauréat et Aéroports de Paris selon les termes de la proposition finale présentée au Jury. Précisions pour les phases : Les phases 1 et 2 s'entendent aussi avec la cession, de manière exclusive, de tous les droits patrimoniaux (reproduction et de représentation) sur les créations techniques, voire artistiques, attachées aux travaux objets de la présente consultation, tels que les esquisses, les plans, les concepts, les spécifications techniques, les perspectives, les photographies ou de toutes autres réalisations concrètes, sans que cette liste ne soit limitative. Cette cession emporte transfert au profit d'Aéroports de Paris, au fur et à mesure de leur production, de l'exclusivité des droits patrimoniaux sur toutes les créations, inventions et titres de propriété intellectuelle tels que brevets, dessins et modèles, et/ou droits d'auteurs.

Internal identifier: SPA022702

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45112723 Landscaping work for playgrounds

Additional classification (cpv): 43325000 Park and playground equipment, 50870000 Repair and maintenance services of playground equipment

Options:

Description of the options: Le futur marché comportera une tranche ferme et une tranche optionnelle : - Tranche optionnelle 1 : conception et réalisation de l'aires de jeux - Tranche optionnelle 2 : contrôles et à la maintenance

5.1.2. Place of performance

Postal address: Aéroport Paris le Bourget

Town: Le Bourget

Postcode: -

Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 12 Months

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 5

Other information about renewals: La décision d'affermissement de la tranche optionnelle se fera dans les conditions définies dans le marché.

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Tender requirement

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

This procurement is also suitable for small and medium-sized enterprises (SMEs): yes

Additional information: Le marché sera conclu, selon l'offre qui sera retenue: - soit à une entreprise unique, - soit avec les entreprises groupées conjointes, chacune engagée pour sa

partie de travaux et le mandataire solidaire du groupement assurant la coordination, - soit en entreprises groupées solidaires, chacune engagée pour la totalité du marché en cas de défaillance de la ou des autres entreprises.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: General yearly turnover

Description of selection criterion: Les candidatures seront examinées en tenant compte des garanties financières. Le candidat devra remettre les documents et informations suivants : - Chiffre d'affaires des trois dernières années dans le domaine d'activité concerné, et en particulier sur l'aménagement d'aires de jeux pour enfants emblématiques. Le candidat devra justifier d'un chiffre d'affaires annuel d'au moins 750 000€. - Capacité technique : Capacité technique du candidat à réaliser des aires de jeux emblématiques pour enfants notamment dans des sites remarquables, dont références et CV sur des projets similaires - Lettre de motivation présentant le candidat et ses motivations sur la présente consultation - Dossier de présentation du candidat Le marché sera conclu, selon l'offre qui sera retenue: - soit à une entreprise unique, - soit avec les entreprises groupées conjointes, chacune engagée pour sa partie de travaux et le mandataire solidaire du groupement assurant la coordination, - soit en entreprises groupées solidaires, chacune engagée pour la totalité du marché en cas de défaillance de la ou des autres entreprises. Le nombre de candidats est limité à 5.

The criteria will be used to select the candidates to be invited for the second stage of the procedure

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Le candidat devra soumettre un document présentant sa capacité technique, un dossier de présentation ainsi qu'une lettre de motivation. Le candidat devra également transmettre : - la fiche de renseignement entreprise (FRE) - un Kbis de moins de 3 mois (ou équivalent) ; - l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il n'entre pas dans l'un des cas visés par le Règlement (UE) 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, en particulier les dispositions du 1) de l'article 5 duodécies dudit règlement ; - l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il respecte les régimes d'interdiction d'importation de produits en provenance de Russie ou de Biélorussie en vertu des règlements (UE) 833/2014 du 31 juillet 2014 et le règlement (UE) 765/2006 du Conseil du 18 mai 2006

The criteria will be used to select the candidates to be invited for the second stage of the procedure

Information about the second stage of a two-stage procedure:

The procedure will take place in successive stages. At each stage, some participants may be eliminated

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of the procedure:

Estimated date of dispatch of the invitations to submit tenders: 26/06/2026

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Advanced or qualified electronic signature or seal (as defined in Regulation (EU) No 910/2014) is required

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of requests to participate: 16/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Conditions relating to the performance of the contract: Les prestations pourront être réalisés de nuit en zone réservée

A non-disclosure agreement is required: no

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

Legal form that must be taken by a group of tenderers that is awarded a contract: Le marché sera conclu, selon l'offre qui sera retenue: - soit à une entreprise unique, - soit avec les entreprises groupées conjointes, chacune engagée pour sa partie de travaux et le mandataire solidaire du groupement assurant la coordination, - soit en entreprises groupées solidaires, chacune engagée pour la totalité du marché en cas de défaillance de la ou des autres entreprises.

Financial arrangement: /

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal Judiciaire de Paris ou Greffe du Tribunal de Paris

Information about review deadlines: Référé précontractuel pouvant être exercé dès le début de la procédure de passation et jusqu'à la signature du marché (article 5 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Référé contractuel pouvant être déposé après la signature du marché (article 11 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Recours en nullité (relative ou absolue) : 5 ans. "

Organisation providing additional information about the procurement procedure: AEROPORTS DE PARIS

Organisation providing offline access to the procurement documents: AEROPORTS DE PARIS

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Judiciaire de Paris ou Greffe du Tribunal de Paris

Organisation receiving requests to participate: AEROPORTS DE PARIS

Organisation processing tenders: Tribunal Judiciaire de Paris ou Greffe du Tribunal de Paris

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: AEROPORTS DE PARIS

Registration number: 552016628

Department: DHATB

Postal address: 1 rue de FRANCE

Town: Tremblay en FRANCE
Postcode: 93290
Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)
Country: France
Contact point: DHAT
Email: dhatb@adp.fr
Telephone: 0687221632
Fax: 01
Internet address: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>
Information exchange endpoint (URL): <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>
Buyer profile: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>

Roles of this organisation:

Buyer
Organisation providing additional information about the procurement procedure
Organisation providing offline access to the procurement documents
Organisation receiving requests to participate

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal Judiciaire de Paris ou Greffe du Tribunal de Paris
Registration number: 5555
Postal address: 29-45 Avenue de la Porte de Clichy
Town: PARIS
Postcode: 75017
Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)
Country: France
Email: tj-paris@justice.fr
Telephone: 01 44 32 51 51
Fax: 01
Internet address: <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr>
Information exchange endpoint (URL): <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr>

Roles of this organisation:

Organisation processing tenders
Review organisation
Organisation providing more information on the review procedures

8.1. ORG-0000

Official name: Publications Office of the European Union
Registration number: PUBL
Town: Luxembourg
Postcode: 2417
Country subdivision (NUTS): Luxembourg (LU000)
Country: Luxembourg
Email: ted@publications.europa.eu
Telephone: +352 29291
Internet address: <https://op.europa.eu>

Roles of this organisation:

TED eSender

Notice information

Notice identifier/version: 9b41a1e7-f4fe-47db-82b7-ca4b56b51a47 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 17

Notice dispatch date: 19/05/2026 15:28:17 (UTC+00:00) Western European Time, GMT

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 349551-2026

OJ S issue number: 97/2026

Publication date: 21/05/2026